

Compte rendu du conseil d'école du 19 avril 2012 RPI Val des Prés / Les Alberts
--

Présents :

- ❑ L'équipe enseignante : Bruno BERTON, Marie-Claude DUSSEY, Lise ARCIER.
- ❑ DDEN : Anne Brochier
- ❑ Représentant des parents d'élèves : Eléonore DEPOULY, Céline COUSIN
- ❑ Les représentants des communes : René SIESTRUNCK, Thérèse et Thierry AIMARD (Val des Prés), Michèle GLAIVE-MOREAU (Montgenèvre)

Excusé : Michel MEYER

Début du CE 18h25

1. Ouverture d'une classe supplémentaire pour 2012/2013

La carte scolaire a été établie, une ouverture conditionnelle est prévue, le jour de la rentrée Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale vérifiera si le seuil des 75 élèves est atteint.

A ce jour, nous comptons 75 élèves.

Les membres du conseil d'école demandent aux élus des précisions concernant l'occupation des nouveaux logements.

Ceux-ci se chargeront de reprendre contact avec la société UNICIL qui gère la location des appartements.

Toute dérogation d'inscription se verra refusée par les deux communes.

La nouvelle classe serait installée dans l'actuelle bibliothèque de l'école Émilie Carles.

Les enseignantes rappellent qu'une augmentation de budget sera nécessaire ainsi que l'embauche d'une ATSEM à temps partiel.

2. Classe découverte des maternelles.

B. Berton confirme le départ du 21 au 25 mai des MS GS. Les PS n'auront pas école cette semaine-là.

Il s'agit d'une classe piscine couplée avec des visites de musée, parc préhistorique, grotte et ferme.

M. Berton remercie la mairie de Montgenèvre qui mettra à disposition une navette communale pour le transport ainsi que la mairie de Val des Prés pour le détachement de J. Stagnaro, employé communal et maître nageur sauveteur.

Les adultes encadrant le séjour seront : l'ATSEM, l'enseignant, M. Stagnaro et un parent d'élève.

3. Travaux.

M Berton excuse M. MEYER de son absence. Celle-ci est en fait un acte de protestation envers un manque d'écoute de la part des services techniques de Montgenèvre.

M. Berton redemande le changement de la cuve en email (évier).

Mme Arcier redemande la pose de rideaux occultants pour sa classe. Les élus de Val des Prés étudient la possibilité de mettre des volets roulants ce qui permettrait de garder les rideaux légers.

Les enseignantes de Val des Prés demandent le changement du portail et également la coupe des branches basses de l'arbre de la cour.

4. Contrat Éducatif Local.

Suite à la réunion du CEL en mars, les parents d'élèves souhaiteraient prendre en charge tout le côté administratif.

L'APEBC peut-elle être bénéficiaire de la subvention de la DDSCPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et être adhérente à Profession Sport ? Après concertation, cela ne semble poser aucun problème : certains intervenants étant déjà payés par Chèques Emploi Service Associatifs.

La mairie informe que les subventions sont de moins en moins importantes. Pas d'orientation prévue vers un CEL après le temps scolaire.

5. Manifestation organisée par les parents à la fin de l'année scolaire

J. Stagnaro, président du Comité des fêtes, propose aux parents d'élèves d'organiser le repas de la fête de la Saint-Claude (3 juin). Le bénéfice financier étant versé aux coopératives scolaires. Les parents d'élèves présents pensent que cela est possible. Une kermesse aura lieu le samedi après-midi suite à la fête de l'école avec présentation des activités du CEL.

6. Questions diverses

- Rappel des jours travaillés: samedi 23 juin matin et mercredi 4 juillet au matin.

- Les parents attirent l'attention des mairies sur le coût élevé des repas de cantine. Les élus de Val des Prés annoncent qu'ils recherchent des solutions et déclarent avoir déjà pris contact avec de nouveaux prestataires.

- Ski alpin : les enseignants regrettent de n'avoir assuré que 4 séances sur les 6 prévues en raison du manque d'encadrement (personnes agréées).

Séance levée 19h35

L'équipe enseignante